

# **Le Sénégal au-delà de l'ajustement structurel: pour une stratégie de développement fondée sur des forces populaires**

**Amady Aly Dieng\***

Les racines de la crise économique et politique, voire de la «construction nationale» que connaît le Sénégal ne datent pas des années 1980, c'est à dire de l'accession de l'actuel président au pouvoir. En effet, dès la fin des années 1960 et le début des années 1970, le modèle néocolonial de croissance est épuisé. Au tournant de la décennie 1970 apparaissent des phénomènes économiques inquiétants: essoufflement de la croissance agricole, croissance des importations liées à l'accélération de l'urbanisation, blocage de l'industrie de substitution aux importations (ISI), croissance des charges de l'Etat entraînant des prélèvements toujours plus importants sur l'agriculture et un recours intensif aux emprunts des capitaux sur le «marché libre». La polarisation sociale s'accroît entre les couches populaires (paysanneries, travailleurs victimes du blocage des salaires et les couches sur lesquelles s'appuie le régime — haute administration civile et militaire, marabouts, certaines catégories d'hommes d'affaires). La crise atteint le bassin arachidier, entraînant des migrations vers les «régions périphériques» et des tensions sociales et même politiques notamment en Casamance. La crise entraîne également une défense inconditionnelle des intérêts français, au point de faire éclater des conflits entre le Sénégal et ses voisins et de freiner la coopération économique intra ouest africaine.

L'ajustement des années 1980 ne résout ni le problème de la croissance, ni même celui de la crise de l'endettement. C'est le paysage politique qui a changé: on est passé du monopartisme à la «dictature libérale» d'une démocratie dans laquelle l'alternance au pouvoir est interdite.

## **Le modèle de développement postcolonial (1960-1980).**

Dès la fin des années 1960 et le début des années 1970, le modèle néocolonial de croissance est épuisé. Il entre dans une crise très grave. Au tournant des années 1970, apparaissent des phénomènes économiques inquiétants: essoufflement de la croissance agricole, croissance des importations due à la «modernisation» et à l'urbanisation, à des rythmes supérieurs au rythme des exportations; blocage du processus

d'import-substitution et enfin, croissance des charges de l'Etat à un rythme supérieur au taux de croissance de l'économie, entraînant des prélèvements toujours plus importants sur l'agriculture et un appel de plus en plus important aux financements extérieurs (Duruflé 1988:8).

De 1968 à 1974, l'économie sénégalaise a connu de très grandes difficultés. A la suite de la suppression des prix de l'arachide subventionnés par la France, on enregistre une chute brutale du revenu monétaire paysan et une baisse sensible du revenu moyen urbain par tête. Par ailleurs le blocage des traitements et salaires est venu aggraver la dégradation de la situation qui a eu des conséquences sociales néfastes: un profond malaise du monde paysan, surendetté et insolvable qui utilise diverses formes de protestation, une forte agitation estudiantine qui débouche sur les graves événements survenus en mai 1968 à la Cité universitaire de Dakar, et la déconfiture de certaines sociétés d'Etat.

Les années 1974-1977 sont favorables au Sénégal qui voit croître rapidement ses recettes d'exportation à la suite de la forte augmentation des prix du phosphate et de l'arachide. Cette période favorable sera mise à profit par le gouvernement pour relever le Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), le prix d'achat de l'arachide au producteur et les traitements de la fonction publique. La consommation finale s'accroît très rapidement en passant de 85 pour cent à 96 pour cent du Produit intérieur brut (PIB). L'épargne baissant, le financement des investissements est assuré par un endettement extérieur accru à la suite de la volonté des banques occidentales de recycler les pétrodollars.

De 1978 à 1980, la situation se retourne et la crise économique est ouverte. Les revenus réels du monde paysan ont considérablement baissé. Par contre, le revenu moyen réel urbain par tête s'accroît de 1975 à 1980 (+16,3 pour cent en cinq ans). En définitive, l'économie sénégalaise connaît de graves déséquilibres structurels qui ont pour origine, selon Duruflé, deux phénomènes: un déclin de l'économie arachidière non compensé par l'émergence d'autres dynamismes et une logique de création et de distribution des revenus déconnectés de la sphère de la production.

La dégradation de la situation économique amorcée dès l'indépendance a eu des répercussions sur la situation politique du Sénégal. L. S. Senghor, en proie à des difficultés économiques et soucieux de préserver les intérêts français mis en cause par son président du conseil, Mamadou Dia, s'achemine dès 1963 vers l'instauration d'un régime présidentiel autoritaire qui ne sera tempéré qu'en 1974, à la suite de graves crises politiques de 1968 et de 1970.

La première période (1960-1963) a été marquée par la dissolution du Parti africain de l'indépendance d'obédience marxiste par Mamadou Dia, l'interdiction du Bloc des masses sénégalaises (BMS) dirigé par Cheikh Anta Diop et Samba Diop le 14 octobre 1962, et l'arrestation du leader du

Parti du regroupement africain, Abdoulaye Ly. Les divergences politiques qui ont opposé le Président de la République et le Président du Conseil en décembre 1963 ont débouché sur la destitution de M. Dia et son emprisonnement. Cette crise politique se terminera par la fin du régime parlementaire, de l'exécutif bicéphale et par l'instauration d'un régime présidentiel en 1963. Durant cette crise, Senghor a su bénéficier du soutien de la France, du capital étranger et des chefs des confréries musulmanes. Dès 1963, le Conseil économique et social qui pouvait accueillir des hommes d'affaires étrangers ne pouvant pas siéger à l'Assemblée nationale fut créé pour assurer le secteur privé français qui s'était senti menacé par la politique socialisante de M. Dia.

La deuxième période (1964-1975) est caractérisée par l'instauration de fait d'un parti unique que le chef de l'Etat baptise pudiquement de «parti unifié». L'opposition légale disparaît en juin 1963 lorsque le Parti du regroupement africain dirigé par A. Ly rallie le parti gouvernemental: l'Union progressiste sénégalaise (UPS). A partir de 1966, toute critique de la politique du gouvernement dans le cadre d'un parti légal devient impossible au Sénégal. C'est pourquoi le rôle d'opposition fut assumé dans les années suivantes par les étudiants, les enseignants et les syndicats. De 1967 à 1970, on assiste à une période de révoltes et de grèves menées dans la capitale par les étudiants et les travailleurs.

A la suite de ces crises, Senghor comprit la nécessité d'opérer certaines réformes politiques. Il chercha à modérer son présidentielisme en rétablissant en 1970 le poste de Premier ministre qu'il attribua à Abdou Diouf. En avril 1974 M. Dia et ses compagnons emprisonnés depuis 1963 sont libérés.

Après avoir dissous le Syndicat des enseignants du Sénégal (SES), en vertu de la loi sur les associations séditionnelles de 1965, Senghor autorisa en 1974 la création du Parti démocratique sénégalais (PDS) par Abdoulaye Wade qui se présente comme un parti de contribution (Gellon 1982:25), c'est le premier parti légal reconnu depuis la fusion du PRA-Sénégal avec l'UPS (Ly 1992).

La troisième période (1976-1980) est marquée par la reconnaissance en 1976 de trois partis correspondant à trois courants idéologiques fixés par le gouvernement: le socialisme, le Parti socialiste (PS), le libéralisme, le Parti démocratique sénégalais (PDS), le marxisme, le Parti africain de l'indépendance (PAI) de Majhemout Diop. En 1979, un nouveau parti conservateur créé par M<sup>r</sup> Boubacar Guèye fut autorisé.

Avec l'arrivée au pouvoir de A. Diouf en 1981, c'est la reconnaissance du multipartisme intégral et la mise en oeuvre du programme d'ajustement structurel (PAS).

Le régime de Senghor s'est appuyé sur certaines forces pour diriger le Sénégal. Il a aussi connu un programme politique qui n'a réussi à réaliser ni l'intégration nationale ni l'intégration régionale.

### **Les bases sociales du régime de Senghor**

Le Président de la République du Sénégal a toujours nié l'existence et la lutte des classes en Afrique (Senghor 1962:61-62, 1978:48; Diop 1978-1979). Hostile au marxisme, il dissoudra en 1960, sur l'initiative de son président du Conseil d'alors M. Dia, le premier parti qui se réclamait de la pensée de Marx. Le Parti africain de l'indépendance (PAI). Le Président-poète s'est toujours présenté comme le défenseur des paysans «les vrais prolétaires». Cette position qui est purement idéologique ne correspond pas à la réalité. Car il a su utiliser le monde rural pour battre en 1950 son rival Lamine Guèye qui défendait surtout les intérêts des citoyens des Quatre Communes du Sénégal. C'est qu'à la campagne, il s'est surtout allié aux chefs des confréries musulmanes.

Les forces sociales sur lesquelles reposait le régime de Senghor sont diverses: la bourgeoisie étrangère, la fraction supérieure des Libano-Syriens, l'assistance technique, civile et militaire française, les hauts fonctionnaires, les hommes politiques, les couches supérieures du secteur privé, la couche supérieure des professions libérales, les marabouts résidant en ville, la couche aristocratique des Lébous. Ces forces sociales urbaines constituaient les piliers du régime de Senghor.

Dans les escales et les gros villages, la base sociale du régime est constitué par d'anciens représentants des maisons de commerce européennes ou d'anciens cultivateurs aisés devenus commerçants.

A la campagne, L. S. Senghor s'est solidement appuyé sur les marabouts riches et puissants, et les propriétaires coutumiers des terres du Fleuve Sénégal. Les chefs des grandes confréries islamiques qui ont été surabondamment étudiées constituent le groupe d'intérêt le plus influent du pays, en grande partie à cause de l'influence qu'ils exercent sur les masses. Le chercheur anglo-saxon Sheldon Gellon (1982:34) montre très bien les relations qui existent entre les marabouts et le pouvoir de Senghor: «La capacité dont Senghor a fait preuve pour garder la confiance des marabouts l'a aidé à battre M. Dia et a découragé tous les autres politiciens voulant le défier dans son désir de demeurer le seul dirigeant au niveau national. En échange pour leur soutien, les marabouts obtiennent différentes faveurs de la part du gouvernement — subventions pour la construction de mosquées, accès facile aux prêts du gouvernement, des emplois pour leurs fidèles, un traitement préférentiel auprès des agents étatiques de développement et des prix plus élevés pour leur récolte d'arachide». La nature des confréries musulmanes et leurs rapports avec le pouvoir ont été suffisamment étudiés pour qu'on s'attarde sur cette question. Nous renvoyons aux nombreux

travaux qui ont été effectués dans ce domaine (Delbard 1966; Copans *et al.* 1972; Rocheterre 1977; Copano 1980; Coulon 1981; O'Brien 1971, 1975).

Le comportement du régime de Senghor à l'égard des différentes forces sociales mérite d'être étudié. Sinon on comprendra difficilement son jeu politique.

Durant la période senghorienne, la paysannerie sénégalaise a subi d'énormes ponctions financières au profit des huiliers français et de la classe politique. Certains paysans ont connu des mauvais traitements de la part des représentants locaux du pouvoir central. La paysannerie a su utiliser différentes méthodes de résistance devant les énormes ponctions qu'elles subissaient sur ses revenus: vente de l'arachide en Gambie ou sur les marchés locaux, approvisionnement à bas marché sur le marché gambien, trituration locale de l'arachide, refus de rembourser les dettes.

L'Office national de la coopération et d'assistance au développement (ONCAD) créé en 1966 et dissous en 1980 a vécu sur le dos des paysans. Avec son personnel pléthorique (plus de 4,000 agents), cet organisme a été utilisé pour contrôler le monde rural et transférer les revenus ruraux au profit des secteurs urbains. Certains de ces dirigeants ont détourné de l'argent et d'autres ont été mis en prison. C'était un organisme où la corruption et le détournement des deniers publics étaient monnaie courante.

Le gouvernement du Sénégal était hostile au groupe d'hommes d'affaires qui ont créé en 1968 l'Union des groupements économiques du Sénégal (UNIGES). A la suite des critiques que cette organisation a formulées à l'égard de la politique économique du gouvernement et de la domination de l'économie par les Français et les Libanais, le régime réagit vigoureusement en créant un organisme rival: le Conseil fédéral des groupements économiques du Sénégal (COFEGES). En 1970, ces deux organisations fusionnent pour former les groupements économiques du Sénégal dont les liens avec le pouvoir sont manifestes.

Le gouvernement a cherché à domestiquer ou à réprimer tous les mouvements sociaux de contestation et notamment le mouvement étudiant et les syndicats de travailleurs. En mai 1968, il arrête les dirigeants des mouvements étudiants, les intègre dans l'armée et les exclut de l'université. A la suite de la grève de l'Union nationale des travailleurs sénégalais (UNTS) en 1968, le gouvernement arrête ses dirigeants, dissout l'organisation et met sur pied un autre syndicat: la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS).

En définitive, le régime s'appuie sur la bourgeoisie étrangère, la bureaucratie civile et militaire, les marabouts, certains hommes d'affaires pour combattre les travailleurs, les étudiants et les différentes couches populaires. Durant la période senghorienne, les conditions de vie de certaines catégories de la population comme les travailleurs, les femmes, les jeunes et les handicapés se sont dégradées, les disparités régionales se sont

tellement accrues que l'unité du territoire commence à être mise en cause. La défense inconditionnelle des intérêts français (la zone franc, la francophonie, les monopoles économiques) a rendu suspect le discours intégrationniste du gouvernement et a créé des conditions telles qu'un conflit puisse éclater entre le Sénégal et ses voisins (Mauritanie, Gambie, Guinée Bissau).

De 1960 à 1971, c'est la politique de blocage des salaires et des traitements et de paupérisation du monde rural qui ont contribué à dégrader la situation des femmes et des jeunes.

Pour faire face à la baisse des revenus au niveau des familles, les femmes se sont engagées dans l'exercice de nombreuses activités informelles: artisanat, commerce, contrebande, etc. Le marasme économique, la multiplication des privilèges des hommes du régime et les multiples détournements, la mauvaise gestion et la faillite de certaines sociétés d'Etat ont aggravé le chômage des jeunes que le Président de la République considère comme des «paresseux».

Le Code de la famille, réformé par la bureaucratie et les assistants techniques, s'est heurté à l'opposition des marabouts. Il n'a pas réussi à assurer l'émancipation des femmes qui continuent à jouer un rôle folklorique dans la politique du pays. La première femme à entrer à l'Assemblée nationale en 1963 est Caroline Faye. Il a fallu attendre 1978, c'est à dire quinze ans après pour que deux femmes Caroline Faye et Maïmouna Kane accèdent à des postes ministériels.

La mise en valeur de type colonial poursuivie par le régime de Senghor aboutit à l'aggravation des disparités régionales. Elle assure la prépondérance du Bassin arachidier dans le domaine économique, social, politique et culturel. Ainsi se renforce le «modèle islamo-wolof». Les régions périphériques comme le Sénégal oriental, le Fleuve, la Casamance sont de plus en plus défavorisées. Cette situation s'aggrave avec la crise du Bassin arachidier qui oblige ses ressortissants à émigrer dans les autres régions du Sénégal ou à l'extérieur. Cette situation, grosse de tensions ethniques, est aggravée par la politique touristique pratiquée en Casamance et par la politique des grands barrages dans la région du Fleuve Sénégal. Avec les effets de l'irrigation, les terres deviennent des enjeux économiques très sérieux dans la vallée du Fleuve Sénégal et sources de conflits entre Maures et Noirs qui n'ont pas tardé à éclater en 1989. La politique touristique en Casamance a renforcé la présence des originaires du Nord dans cette région (personnel de service dans les hôtels, pêcheurs hal pular, Niominka, Guet-ndariens, etc. Cette situation ajoutée à d'autres faits crée des conditions favorables à l'irréductibilité casamançaise.

Le souci de défendre les intérêts français n'a pas contribué à faciliter les relations entre le Sénégal et la Gambie. L'hostilité du gouvernement sénégalais à l'égard du Nigeria dont il a favorisé l'éclatement à la suite du

gouvernement français et au moment de la guerre du Biafra (1969-1970), a été un obstacle à la réalisation d'une véritable politique d'intégration en Afrique de l'Ouest.

Tous ces phénomènes ont abouti à une crise grave de la société sénégalaise que les institutions financières internationales veulent réduire à une crise exclusivement économique et financière. Cette thérapeutique qui se résume à la mise en oeuvre d'un plan d'ajustement structurel a été appliquée sans succès de 1980 à 1992 par le régime de Diouf.

### **Le programme d'ajustement structurel sous Abdou Diouf**

L'avènement de Diouf succédant à Senghor en 1981 a été marqué par la mise en oeuvre d'un programme d'ajustement structurel sur le plan économique et financier et par l'instauration d'un multipartisme intégral suivi d'un certain nombre d'événements politiques graves: l'irréductibilisme casamançais et les conflits avec la Guinée Bissau et la Mauritanie sur le plan politique.

Selon Eliot Berg, consultant à la Banque mondiale, et son équipe, l'ajustement a été ajourné au Sénégal. C'est un constat d'échec. Mais il convient de rectifier cette opinion qui n'est pas entièrement juste, car les populations ont subi les méfaits d'une politique d'ajustement d'une classe dirigeante qui a refusé de s'ajuster pour maintenir ses privilèges.

Dès 1979, le gouvernement dont la gestion est en crise cherchait essentiellement à se procurer des fonds pour payer les fonctionnaires. Sa priorité est de payer coûte que coûte à la fin du mois les fonctionnaires qui risquent de descendre dans la rue et de déstabiliser le régime. Pour résoudre ce problème grave, la Banque mondiale, par l'octroi d'un prêt d'ajustement structurel en 1980 (60 millions de dollars dont 40 seulement ont été utilisés) et le Fonds monétaire international par le biais d'un programme de stabilisation durant la même année, n'ont pas hésité à apporter leur concours financier qui n'a pas été un succès.

En 1982-1983, il y a eu un changement de l'équipe gouvernementale chargée de conduire la politique économique du pays. Les institutions de Bretton Woods qui avaient suspendu le Programme d'ajustement structurel et annulé la facilité élargie ont changé de position et ont renouvelé leurs concours financiers au Sénégal. Les résultats de ces interventions du FMI et de la Banque mondiale ont été sensiblement meilleurs selon E. Berg. De mauvais élève des institutions de Bretton Woods en 1980, le Sénégal est devenu, semble-t-il, un élève modèle. Quelques résultats encourageants furent obtenus à la lecture des indicateurs traditionnels fournis par les autorités du pays: réduction du déficit budgétaire, brusque diminution du taux d'inflation et de l'expansion du crédit, et baisse considérable des dépenses publiques comparées au reste du PIB.

Le déficit budgétaire a diminué de 8 pour cent du PIB en 1982-1983 à 2 pour cent en 1987-1988. Le déficit du compte courant qui accuse la même tendance est passé de 18 pour cent du PIB à 10 pour cent pendant la même période. Le taux d'inflation qui se situait à 15 pour cent en 1982-1983 était de moins zéro en 1987-1988.

Mais il convient d'être réservé à l'égard de ces améliorations qui apparaissent à la lecture de ces chiffres. Une bonne partie de la réduction du déficit budgétaire est liée à la baisse des cours mondiaux du pétrole et du riz. Cette baisse n'a pas été répercutée au niveau des consommateurs. Cette amélioration des termes de l'échange qui est de 4 pour cent environ du PIB est à l'origine de la réduction du déficit budgétaire entre 1984 et 1988. Par contre, aucune amélioration dans le recouvrement fiscal n'a été réalisée.

La réduction d'un tiers de la part du gouvernement dans l'ensemble des dépenses (31 pour cent du PIB en 1981 à 21 pour cent en 1989) ne traduit pas un réel changement structurel pour quatre raisons. En premier lieu, cette réduction est due à une baisse des investissements publics. En deuxième lieu, malgré la hausse des recettes, la part du PIB correspondant aux recettes fiscales a diminué au cours des années pour diverses raisons (dont la fraude douanière). En troisième lieu, en dehors des prêts de 100 milliards de francs CFA consentis aux agents du secteur public, qui ne sont pas comptabilisés dans les dépenses du gouvernement, il y a d'énormes arriérés de dettes qui figurent dans les comptes du Trésor (30 milliards environ selon E. Berg). Ainsi la réduction de la part des dépenses du gouvernement est en réalité bien moindre que ne le laisse apparaître la restriction du rapport déficit budgétaire/PIB.

Les institutions de Bretton Woods ont poussé le gouvernement du Sénégal à mettre en oeuvre une nouvelle politique agricole et industrielle, à procéder à un assainissement du système financier et à pratiquer une politique de privatisation.

Contrairement aux objectifs visés dans les années 1980, le revenu du monde rural devait augmenter grâce à une hausse plus grande des prix réels. Mais un tel objectif n'a pas pu se réaliser. Les paysans n'ont vu s'améliorer leurs termes d'échange qu'à la suite de la baisse de salaires urbains. Les autorités sénégalaises n'ont guère augmenté les prix des produits agricoles. Les prix des céréales locales n'ont pas été augmentés pour encourager leur production et leur substitution aux céréales importées. Le gouvernement a refusé de hausser le prix du riz pour en limiter les importations. Ainsi rien n'a été fait pour que le mil localement produit fasse concurrence au riz importé. L'organisme chargé de promouvoir cette politique, la commission de sécurité alimentaire n'a pas été en mesure d'obtenir le financement nécessaire pour faire face à ses obligations: moyens de transport, magasins de stockage, etc.

La libéralisation du marché du riz souhaitée par la Banque mondiale et l'USAID s'est soldée par un échec. Seul le marché des céréales locales a été libéralisé. Si les subventions sur les engrais se sont réduites dégressivement pour prendre fin en 1989, aucune privatisation de la distribution des engrais n'a été réalisée.

La distribution des semences par l'Etat a pratiquement cessé pour permettre aux paysans d'être responsables. Le gouvernement n'est autorisé par les institutions de Bretton Woods qu'à maintenir un stock minimal.

Si l'Etat s'est désengagé au niveau de la Société d'aménagement et d'exploitation du delta (SAED) et de la Société pour le développement et la vulgarisation agricole (SODEVA), il est encore présent au niveau des principaux organismes de développement rural. Les opérations concernant l'arachide demeurent encore sous le contrôle de l'Etat. Le secteur privé n'a pas encore pris le relais de l'Etat. L'agriculture ne semble guère s'acheminer sur le chemin de la croissance, selon E. Berg. Aucun changement important n'est guère noté dans la productivité de la terre ou de la main-d'œuvre. Seul le maïs a enregistré des gains de productivité puisque sa production a augmenté de 170 pour cent au cours de la décennie. Les prix agricoles ont baissé en termes réels par rapport à ceux des années 1970.

Si la Nouvelle politique agricole (NPA) n'a pas connu de succès, la Nouvelle politique industrielle conçue pour mettre le Sénégal dans une situation de compétitivité n'a pas atteint les objectifs escomptés par les autorités du pays et la Banque mondiale.

Si l'industrie représente une part plus importante que l'agriculture dans le PIB, elle n'a guère contribué à employer aucun des 100.000 jeunes qui se présentent chaque année sur le marché du travail. Sa production stagne et ses profits diminuent dans l'ensemble.

L'industrie sénégalaise souffre d'un certain nombre de handicaps: coûts de production élevés, faible productivité, absence de dynamisme résultant de l'excès de protection. Selon les experts de la Banque mondiale, les industries exportatrices connaissent de sérieuses difficultés: surévaluation du franc CFA, coûts élevés de la main-d'œuvre et de l'énergie, et structure tarifaire intérieure élevée aggravée par la protection des industries de substitution aux importations.

Si le gouvernement a introduit des subventions aux exportations de cinq produits dans les années 1980, il n'a pas pu diminuer le coût de la main-d'œuvre à cause de l'influence du syndicat de la Confédération nationale des travailleurs du Sénégal (CNTS) affilié au parti gouvernemental.

Les autorités sénégalaises ont toujours été réticentes à l'égard de la Nouvelle politique industrielle (NPI) qui a été mise en place en 1986. La première mesure de réduction de la protection a été mise en application le 1<sup>er</sup> juillet de la même année.

L'industrie sénégalaise est mal en point, une entreprise ferme tous les quarante-cinq jours. Le pays se désindustrialise de plus en plus. L'agriculture est en panne: l'industrie est en déclin, la crise financière s'aggrave. En 1990, cinq banques ont été liquidées. Les objectifs de la Société nationale de recouvrement (SNR) créée depuis 1990 n'ont pas été atteints.

Le tourisme qui se situe du point de vue de recettes d'exportations en seconde position après la pêche connaît des difficultés provenant de certains facteurs: caractère peu et fortement concentré sur quelques sites: le Cap Skiring, la Petite Côte, Dakar, troubles politiques en Casamance, l'insécurité des touristes sur les marchés dakarois, le manque d'entretien des infrastructures, la cherté de la vie, etc.

La politique d'endettement est très hasardeuse. Malgré de nombreux rééchelonnements, une Aide publique au développement (APD) élevée est un traitement préférentiel (le dernier Club de Paris), la dette extérieure reste à un niveau élevé pour le pays. Malgré tout cela, le Sénégal s'est mis à s'endetter auprès de la Banque africaine de développement (BAD) pour 39 milliards de francs CFA aux conditions du marché. La gestion de ce prêt destiné au soutien des PME du secteur privé a été critiquée par l'opposition (PDS) qui accuse le gouvernement de l'utiliser à des fins électorales.

### **Pour une autre stratégie de développement**

La stratégie de développement qui est à mettre en oeuvre au Sénégal sera différente de celle imposée par les institutions de Bretton Woods uniquement soucieuses de mettre le pays en situation de rembourser la dette extérieure. Elle devrait reposer prioritairement sur la production des biens dans le domaine agricole et industriel. Cette production doit être au service des larges couches sociales et concourir à la satisfaction des besoins de ces mêmes couches. Ces exigences ont des implications dans le domaine économique, financier, social, politique et culturel.

### ***Politique économique et financière***

Une véritable politique économique et financière intègre une vision à long terme. Malheureusement une vision à court terme a prévalu jusqu'ici. C'est le règne de l'optique «caisse» du ministre des Finances qui est plus un ministre des salaires que des finances ou de l'économie. La gestion de la trésorerie de l'Etat, préoccupé presque exclusivement par le paiement des traitements des fonctionnaires, amène les autorités à négliger les problèmes de la planification qui est actuellement discréditée au Sénégal. Cette situation est aggravée par l'action et la philosophie des institutions de Bretton Woods qui encouragent le processus du «désengagement de l'Etat» et travaillent au triomphe de l'économie de marché.

Le libéralisme économique ne peut que favoriser les pays développés dont les économies bénéficient d'un niveau très élevé de productivité et de compétitivité. Frédéric List, libéral par conviction, avait bien compris la nécessité d'établir un protectionnisme éducateur pour son pays l'Allemagne encore peu industrialisée et fortement concurrencée par l'Angleterre très industrialisée de l'époque. Forts de cette leçon, les dirigeants du Sénégal devraient opposer à ce libéralisme débridé et sauvage, un nationalisme économique soucieux de promouvoir un cadre national propice à un développement de l'agriculture et de l'industrie.

### ***Agriculture***

Le développement agricole du Sénégal a été conçu en fonction du marché français qui avait besoin de produits oléagineux à bas prix, en fonction de la production de l'empire colonial d'Asie (riz d'Indochine) et de la production massive de blé en France (Founou-Tchuigoua 1981).

Dans ces conditions, le bassin arachidier sera mis en valeur et les autres régions seront périphérisées. De même, le système colonial a favorisé la culture de l'arachide au détriment de l'élevage essentiellement pratiqué par les Peuls. La Casamance qui a été pendant longtemps périphérisée a été constituée en zone touristique qui a attiré des travailleurs du Nord (personnel d'hôtellerie, pêcheurs Hal pular, pêcheurs Niominka, Guet-ndarien, etc.).

Des propositions de réaménagement du développement agricole ont été faites. Amin (1971:37), précise les véritables vocations agricoles du Sénégal qui se situent dans trois régions: la Vallée du Fleuve, les Niayes, la basse et moyenne Casamance.

Si les milliards qui ont été investis dans le Bassin arachidier en infrastructure sérieuse dans ces trois régions, des cultures intensives et des formes d'exploitation modernes auraient pu s'y développer à une grande échelle: riz, canne à sucre et coton (en culture moderne intensive à hauts rendements), cultures riches (primeurs et fruits, palmier à huile en Casamance).

Par contre la vocation du Bassin arachidier n'est pas principalement l'arachide, mais l'élevage intensif moderne, avec culture de fourrage: betterave, etc. en assolements avec le mil et l'arachide, faisant usage des rejets extraordinaires, gaspillés actuellement, que constituent les tourteaux, les déchets de meunerie et les débris de pêche. Amin (1971:38) ajoute: «A ces vocations s'ajoute naturellement celle de la grande pêche maritime, qui bénéficie des conditions exceptionnelles sur les côtes du Sénégal». Certes il y a des problèmes techniques qui ne sont pas insolubles.

Si les propositions d'Amin sont intéressantes, il convient de les réexaminer à la lueur de la construction des barrages de Diama et de Manantali dont les enjeux sont âprement discutés à l'heure actuelle.

Les problèmes fonciers qui ont été sous-estimés au début du projet sont à l'origine de tensions multiples et aiguës, tant à l'intérieur des aménagements, entre villages, qu'entre communautés ethniques de part et d'autre du fleuve. Les réformes et législations foncières modernes mises en oeuvre ont encore du mal à s'imposer et coexistent dans les faits avec les tenures traditionnelles.

L'aménagement des périmètres irrigués a été trop privilégié au détriment de la mise en valeur intensive. Les superficies déjà aménagées ne sont exploitées en moyenne qu'à concurrence de 60 à 70 pour cent. On est loin de réaliser les objectifs de double culture avec exploitation annuelle à 150-200 pour cent des périmètres.

Les logiques qui sont à la base de la réalisation de l'autosuffisance alimentaire et la promotion de, «l'agrobusiness» sont, à la limite, incompatibles.

La réalisation de l'autosuffisance alimentaire céréalière risque de porter préjudice au développement de l'agriculture paysanne. Ainsi on va probablement assister à la disparition des paysanneries du fleuve et à l'apparition de nouvelles poches de chômage et de pauvreté.

Une véritable agriculture se fait avec des paysans. Tout doit être mis en oeuvre pour que l'exploitation familiale soit renforcée. En particulier les coûts de l'agriculture irriguée doivent être réduits, la production et le revenu de familles paysannes augmentées. Par ailleurs, du fait que les stratégies pastorales traditionnelles préservent mieux les pâturages que le «ranching», il vaut mieux aider l'élevage traditionnel qui est souvent plus rentable que l'élevage stabilisé (Engelhard 1991).

L'expérience que l'on peut tirer du complexe agro-vivrier de Richard-Toll créé à partir de 1970 mérite d'être mise à profit pour éviter certaines erreurs. D'abord la politique du groupe Mimran est orientée beaucoup plus vers l'agriculture que vers l'industrie. Ensuite ce complexe est un Etat dans l'Etat «avec des privilèges dont aucune entreprise du pays qu'elle soit sénégalaise ou non, ne jouit au même degré» (Bonnardel 1992:222). Par ailleurs, l'unité sucrière n'a de relation qu'avec Dakar, pas avec St-Louis dont les seuls bénéfices directs tirés des transformations agricoles et régionales, proviennent de la présence dans la ville, de l'administration centrale de la SAED; enfin la mise en eau du barrage de Diama va aggraver la salinisation des zones maraîchères de la banlieue de St-Louis (Sor, Khor, Dakar-Bango).

Ces exemples de complexe agro-industriel n'ont guère contribué au développement agricole et industriel. Ils montrent ce qu'il ne faut pas faire et révèlent les problèmes écologiques résultant de la réalisation des barrages.

Le Sénégal a besoin d'une véritable révolution agricole accompagnée d'un développement industriel. Le développement économique et social ne peut reposer que sur une base agricole qui contribuera à la réalisation d'une

urbanisation saine. Pour cela, il faudra tenir compte des intérêts des vastes couches rurales aux maigres revenus. Dans ce cadre, les propositions formulées par Amin nous paraissent encore valables dans le cadre d'une politique alternative à la politique agricole mise en oeuvre dans le cadre actuels des programmes d'ajustement structurel. Dans une première étape, la révolution agricole, exigera la liquidation de l'agriculture itinérante à la houe et la généralisation de la culture attelée.

Cette révolution agricole ne pourra être réalisée avec succès que si elle est accompagnée par une industrialisation profonde et intégrée.

### ***Industrialisation***

L'industrialisation devra être conçue pour contribuer à l'avènement d'une véritable révolution agricole. Les industries auront pour vocation la production de matériels agricoles et d'engrais qui contribueront au développement de la productivité du travail. Les industries constitueront aussi des débouchés pour l'agriculture. La mode est aujourd'hui de parler d'autosuffisance alimentaire, comme si l'agriculture est un secteur destiné exclusivement à produire des denrées alimentaires. L'agriculture certes peut contribuer à produire les plantes nécessaires à la nourriture, mais elle doit aussi produire des produits non alimentaires nécessaires aux industries du pays.

Mais le Sénégal étant un petit pays, son industrialisation doit être conçue dans un cadre régional et notamment dans le cadre d'une Union ouest africaine où seront mis en oeuvre des rapports de complémentarité industrielle et non des rapports de concurrence, sources de conflits. C'est pourquoi le développement industriel «profond et intégré du Sénégal» ne peut avoir lieu sans la réalisation d'une véritable union économique qui ne devrait pas exclure le pays anciennement sous domination britannique comme la Gambie, le Ghana, la Sierra Leone, le Nigeria ou les pays anciennement sous domination portugaise comme la Guinée Bissau, le Cap Vert ainsi que le Liberia.

Une véritable stratégie du développement doit tourner le dos à la stratégie de développement préconisée par les institutions de Bretton Woods dont le souci essentiel est de mettre le pays en situation de rembourser ses dettes aux bailleurs de fonds. Celles-ci cherchent à insérer le Sénégal dans le marché mondial et à aggraver ainsi sa dépendance à l'égard de l'extérieur.

Seule une politique tendant à réaliser une véritable révolution agricole rendue possible par une industrialisation profonde et intégrée est en mesure d'être une alternative de sortie de crise. Mais le financement de cette politique reposera pour l'essentiel sur des ressources internes, les ressources extérieures ne devant constituer qu'un appoint.

Les alternatives qui sont proposées ici ne peuvent être mises en oeuvre que si l'on connaît de manière précise la stratification sociale du Sénégal,

car elles comportent des enjeux sociaux importants. Certaines forces sociales s'opposeront à leur réalisation, tandis que d'autres y trouveront leurs intérêts, c'est pourquoi, il convient d'examiner les nouvelles données de la société sénégalaise.

### ***Les nouvelles données de la société sénégalaise***

Le panorama social du Sénégal a subi d'importantes mutations depuis l'indépendance et la crise de l'économie arachidière. Une nouvelle stratification sociale se dessine. Ses contours méritent d'être précisés. L'urbanisation sans industrialisation et le déclin du bassin arachidier ont changé la configuration sociale des campagnes et villes sénégalaises.

Le Bassin arachidier a subi les effets de l'étatisation de la commercialisation de l'arachide et le déclin de la culture de la graine oléagineuse. Ce phénomène s'est traduit par la liquidation des maisons commerciales coloniales dans les escales, des commerçants libanais et des traitants sénégalais.

Les campagnes du Bassin arachidier ont subi les effets du déclin de la culture de l'arachide. Les marabouts ne sont plus «les marabouts de l'arachide» comme l'écrivait Jean Copans (1980). Dans la réédition de son ouvrage (l'Harmattan 1988), il dresse lui-même l'acte de décès des marabouts de l'arachide: «tout d'abord les marabouts de l'arachide n'existent plus!».

Le vieillissement du pays mouride, le gonflement urbain et la crise de la production arachidière font des marabouts d'aujourd'hui des représentants de larges couches urbaines (même si elles ne sont urbanisées que depuis très récemment). Ce changement de la base sociale de la confrérie risque d'introduire des transformations importantes dans son discours, ses formes organisationnelles et son attitude à l'égard du pouvoir.

En réalité les marabouts qui avaient pris en charge la défense du monde rural au moment du «malaise paysan» de 1968 sont devenus les marabouts de l'émigration. En effet les fidèles quittent les campagnes du Bassin arachidier en déclin pour aller dans les villes et autres régions du Sénégal ainsi qu'à l'étranger. Aujourd'hui, nombreux sont les talibés mourides naguère cultivateurs ou artisans qui sont allés faire du commerce aux Etats-Unis, en France et en Italie. D'autres ont choisi d'émigrer dans les régions situées hors du Bassin arachidier, notamment en Casamance, dans la région du Fleuve et surtout à Dakar qui est le plus gros marché du Sénégal et le lieu de prédilection des commerçants.

Les revenus provenant de l'émigration intérieure et extérieure sont plus importants que ceux provenant de la culture de l'arachide. Ils donnent une force économique et politique aux talibés mourides qui travaillent actuellement dans le secteur du commerce et du transport. Ceux-ci deviennent des concurrents directs des Libano-Syriens. Grâce à la

contrebande venant de Gambie, beaucoup de commerçants du secteur informel prospèrent et aspirent à remplacer les Libano-Syriens dans le secteur commercial qu'ils contrôlaient jusqu'à maintenant. Les commerçants organisés au sein de l'Union nationale des commerçants sénégalais (UNACOIS) créée en 1989 contestent actuellement les monopoles détenus par des étrangers ou quelques groupes favorisés par l'Etat. C'est le cas de l'importation du sucre monopolisé par la Compagnie sucrière sénégalaise (CSS) installée à Richard Toll par le groupe Mimran. C'est aussi le cas de l'importation du riz concédée à quelques personnes.

Le groupe de pression constitué par des commerçants sénégalais mène une bataille pour la liquidation des monopoles relatifs à l'importation du riz et du sucre... A notre avis, ce groupe social s'est constitué pour avoir sa place dans le domaine de l'import-export. Il aspire simplement à remplacer les anciens groupements compradorisés comme les Libano-Syriens et les Français.

En réalité ce groupe social composé de notabilités coutumières ou religieuses et solidement constitué à Dakar, le plus gros marché du pays, est composé surtout d'émigrés en provenance du Bassin arachidier.

Contrairement à une certaine opinion développée dans la presse du Sénégal, ce groupe n'est pas une bourgeoisie nationale. Il est une bourgeoisie compradore qui tient à jouer le rôle d'intermédiaire entre les entreprises industrielles et commerciales établies à l'extérieur et les consommateurs sénégalais. D'abord il n'a pas une vocation productrice. Ensuite elle est tournée vers l'extérieur et contribue à l'extraversion de l'économie du pays. Enfin il est allié avec les intérêts de l'extérieur.

Par ailleurs ce groupe se soucie beaucoup plus d'accumulation de richesses, que d'accumulation de type capitaliste. Il se livre à des dépenses de consommation énormes ou à des dépenses festives. C'est pourquoi Serge Latouche a eu à montrer que ce groupe social n'a pas une véritable vocation de capitaliste. Par exemple le réparateur de voitures du secteur informel ne construit pas de garage. Il se contente de l'ombre d'un arbre. L'ingéniosité et l'esprit de débrouillardise ne font pas de ces membres du secteur informel de véritables capitalistes, organisateurs de la création de la richesse matérielle. Le déclin du bassin arachidier a eu des répercussions sur la configuration sociale des marabouts. La première génération issue des fondateurs de confréries a vécu durant la période de l'essor de la culture de l'arachide. Par contre la deuxième génération constituée par les petits-fils des fondateurs de confréries est confrontée aux effets de la crise économique qui sévit au Sénégal. Elle cherche à maintenir son standing social en s'investissant dans les affaires et la politique. Mamadou Diouf qualifie ce genre de marabouts de «marabouts mondains» dans son étude.

Mais il avoue qu'il n'arrive pas à déterminer l'utilisation des énormes sommes d'argent qu'ils collectent. Il est incontestable que les marabouts

tirent l'essentiel de leurs ressources des activités menées par leurs fidèles en ville et à l'étranger. Cette situation crée une nouvelle stratégie sociale et politique chez les marabouts.

L'émigration à l'intérieur du Sénégal et à l'étranger joue un rôle très important dans les mutations sociales du Sénégal d'aujourd'hui. L'émigration a surtout frappé les régions en déclin dans le cadre de la politique de mise en valeur coloniale. Elle a marqué notamment le panorama social des régions du fleuve Sénégal, de la Casamance et du Sénégal oriental. Ces régions ont été périphérisées au bénéfice du centre arachidier et des pays développés. Les originaires de ces régions ont été obligés d'émigrer pour se procurer les revenus nécessaires à leur survie. Les habitants du Walo, du Sénégal oriental, du fleuve Sénégal et de la Casamance ont émigré surtout vers Dakar et les régions du Bassin arachidier. A la veille de l'indépendance les Hal Pular et les Soninké du fleuve Sénégal sont allés en Europe et surtout en France pour exercer des métiers de balayeurs de rue, d'éboueurs, de manoeuvres ou d'ouvriers. Ces mêmes ethnies ont eu tendance durant la période coloniale et postcoloniale à aller en Afrique centrale et orientale et dans les pays anglophones comme le Congo Brazzaville, la République centrafricaine, le Gabon, le Ghana, la Zambie, etc. Par contre les wolofs se rendaient dans les autres colonies françaises pour y exercer des métiers comme tailleurs, commerçants, menuisiers, ouvriers, maçons, etc.

Aujourd'hui les émigrés constituent un groupe social important situé hors de leur région et hors du pays. A ce titre, ils influent sur la nature et la géographie de la répartition des revenus ainsi que sur la stratification sociale au Sénégal.

Les mutations sociales intervenues en ville sont d'une grande importance: le secteur informel qui a pris de l'ampleur, n'a pas fait l'objet d'une étude systématique de la part des sociologues. Il a fait l'objet d'un traitement par des économistes dans le cadre d'études commanditées par les organismes internationaux ou étrangers comme le BIT ou l'USAID.

La stratification sociale en ville est caractérisée par un certain nombre de phénomènes qui ont de l'importance dans le cadre de la détermination d'une stratégie de développement à proposer comme alternative au programme d'ajustement structurel.

Au Sénégal, les groupes sociaux urbains joueront un rôle important dans la définition et la mise en oeuvre d'une stratégie de sortie de crise. Certains groupes sociaux présents dans la capitale (travailleurs du secteur privé, classes moyennes, étudiants, commerçants, chômeurs, etc.) ont intérêt à changer la situation actuelle. Par contre les groupes sociaux vivant dans les campagnes et surtout les petits propriétaires à mentalité conservatrice auront tendance à obéir aux mots d'ordre des autorités religieuses, coutumières et administratives. L'émigration aggrave ce phénomène dans la mesure où elle

constitue une soupape de sécurité qui empêche toute explosion sociale dans les campagnes.

Néanmoins l'intelligentsia en s'appuyant sur une analyse inspirée par un marxisme rénové et créateur pourra jouer un rôle moteur dans une perspective de transformation en s'appuyant sur les forces populaires à vocation nationale. Cette stratégie exige que ces mêmes forces luttent pour une véritable démocratisation de la vie politique.

### ***Les problèmes de la démocratie***

En réalité, le Sénégal n'est pas une vitrine de la démocratie. Il était crédité d'un régime démocratique par rapport à d'autres pays africains où régnait sans partage un parti unique dirigé par un autocrate civil ou un militaire ayant accompli un coup d'Etat.

L'instauration du multipartisme politique, d'une pluralité de syndicats de travailleurs et l'organisation d'élections à des périodes régulières n'ont pas abouti à l'institution d'une véritable démocratie dans le pays.

En vérité, le Sénégal vit sous un régime de dictature libérale. Le présidentielisme qui est une autocratie institutionnalisée réduit le jeu démocratique à rien.

La conception formelle et institutionnelle de la démocratie se réduit à créer une Assemblée nationale, une Cour suprême ou des institutions judiciaires en tenant lieu et à proclamer l'indépendance des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire les uns par rapport aux autres. Cela relève de la fiction. Car l'exécutif et notamment le Président de la République a la réalité du pouvoir qu'il exerce en permanence et journellement. Il nomme les membres du gouvernement et détermine la politique de cette institution qui lui est subordonnée. Il nomme les magistrats et choisit, dans le cadre de son parti, les députés.

Par ailleurs, le pouvoir de l'argent lui confrère un statut privilégié. Car le Président de la République dispose de caisses noires et peut distribuer des prébendes grâce à son pouvoir de nomination aux hautes fonctions de l'Etat: ambassadeurs, présidents de conseil d'administration, directeurs de sociétés publiques ou parapubliques, etc.

Les partis d'opposition dépourvus de moyens financiers dont dispose le parti au pouvoir grâce au soutien qu'il reçoit des entreprises privées, n'ont aucune chance d'accéder au pouvoir.

Cette analyse sommaire des problèmes démocratiques au Sénégal appelle des alternatives qu'il faut définir.

La démocratie ne se réduit pas simplement à l'organisation d'élections. Elle a des implications sociales et culturelles qu'on tend à occulter. Elle doit reposer sur une participation active populaire et un contrôle réel des élus par les électeurs.

Abdoulaye Ly, historien sénégalais, a fait la critique du régime présidentiel dans un ouvrage *Le libéralisme et le présidentielisme* (Editions Khoudia, à paraître).

A notre avis, un régime parlementaire nous paraît mieux approprié pour permettre une plus grande participation des couches populaires à la vie politique du pays. Mais il convient aussi de diminuer le nombre de ministres à douze au maximum, réduire les membres du bureau de l'Assemblée nationale à trois, fermer la moitié des ambassades du Sénégal, et diminuer de moitié le nombre de députés pour les ramener à soixante. Les dépenses de répression doivent être considérablement réduites.

Ces propositions répondent à la nécessité de diminuer les charges de l'Etat qui excèdent les possibilités financières du Sénégal, pays petit et pauvre. Les ressources fiscales devraient être utilisées pour l'entretien et le fonctionnement normal de l'administration, ainsi qu'à l'investissement destiné à maintenir, renouveler et agrandir les infrastructures du pays.

La démocratisation approfondie est une condition qui peut favoriser l'acceptation des sacrifices de la part des populations. Elle constitue un facteur de développement. Elle sera de nature à empêcher l'aggravation de l'inégalité dans la répartition des revenus qui est un élément d'instabilité sociale et politique, obstacle à toute véritable politique de développement.

Les alternatives à proposer sur le plan économique, social et politique ont des implications culturelles qui méritent d'être examinées.

### ***Les problèmes culturels du Sénégal***

La «modernisation» du Sénégal amorcée dès les premières années de l'indépendance a mis en exergue des problèmes culturels qui ont été négligés par les planificateurs de l'époque.

De sérieuses questions se posent dans différents domaines comme la langue, la nation, les ethnies, la famille, la religion, etc.

### ***La question nationale***

Malgré trente-trois années d'indépendance, le Sénégal n'a pas réussi à se constituer en Etat-nation. Les tragiques événements de Casamance et la périphérisation des régions du Sénégal oriental et du Fleuve sont là pour l'attester.

Longtemps, la politique gouvernementale a consisté à appliquer un jacobinisme «sans culottes». Elle a cherché à nier la diversité ethnique du pays pour ne s'intéresser qu'à l'unité nationale.

Le type de mise en valeur du Sénégal initié depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle a contribué à assurer son intégration dans l'espace économique contrôlé par la France coloniale (Afrique du Nord, Antilles, comptoirs des Indes...). Il a abouti à l'extraversion du pays, à l'établissement d'un sous centre développé dans le bassin arachidier auquel sont

subordonnées des régions périphériques comme la région du Fleuve, la Casamance et le Sénégal oriental et de certaines zones situées dans des territoires voisins comme la Mauritanie, le Soudan français et la Guinée française.

Le processus de la wolofisation favorisé par l'extension de la culture de l'arachide, l'expansion de l'islam confrérique dont les chefs sont wolofisés, la présence des villes et escales, surtout en pays wolof a masqué les diversités ethniques. Par rapport aux autres pays d'Afrique noire sous domination française, le Sénégal apparaissait comme le pays le plus unifié et où n'existe aucune lutte ethnique. Il est un des rares pays des anciennes colonies françaises d'Afrique où le wolof est devenu une *lingua franca*, une langue de communication, et non une langue nationale, comme cela a été trop rapidement affirmé. L'organisation des journées culturelles du Sine ainsi que de Kolda et la manifestation des Balantes à l'occasion des journées culturelles de Kolda sont des phénomènes qui doivent inciter à formuler des propositions dans le domaine culturel.

A notre avis, la reconnaissance légale de six langues nationales est un aveu qui va à l'encontre de la politique jacobine longtemps pratiquée au Sénégal. Elle signifie que l'Etat sénégalais n'est pas un Etat-nation, mais un Etat pluriethnique ou composé de plusieurs nationalités. Cela implique que contrairement à l'idéologie coloniale, les ethnies ne sont pas un mal en soi, car les populations vivent leur ethnicité. Les ethnies ont une histoire pour prendre le titre d'un ouvrage publié en 1989 (Karthala).

Les hommes politiques sont tenus de gérer intelligemment ce phénomène au lieu de fermer les yeux et de dédramatiser cette question. Dans ce cadre, il convient de reconnaître légalement les autres langues nationales et procéder à une véritable régionalisation.

Les intellectuels sénégalais se refusent à réfléchir sur cette question délicate et complexe. Les hommes du pouvoir et les membres de l'opposition se contentent d'un traitement purement idéologique de ce problème et proclament l'existence de la nation sénégalaise. Deux intellectuels sénégalais font exception: dès août 1986, Yousou Mbargane Guissé, sociologue à l'IFAN a abordé cette question incontournable dans un projet de thèse: «Fondements historiques et sociaux de la religion et de la culture des wolofs du Sénégal (de l'ethnie à la nation). Introduction à la problématique».

De son côté, Makhtar Diouf, professeur de sciences économiques et chercheur à l'IFAN, a traité systématiquement de la question nationale dans un ouvrage encore inédit: «Sénégal ethnicité et intégration nationale».

Le wolof est devenu une *lingua franca* au niveau du Sénégal, comme l'islamisation du pays est devenue massive. Ce qui peut permettre de parler de l'islamo-wolofisation du Sénégal. Ce phénomène a été favorisé par la mise en valeur coloniale et néocoloniale du pays. Un autre modèle de

développement axé sur un autre recentrage des activités économiques ne risque-t-il pas de remettre en cause cette évolution? C'est une question qui mérite d'être examinée de manière approfondie.

Mais en attendant, il est nécessaire de s'orienter vers des voies claires, sinon on risque de fragiliser l'Etat sénégalais et d'aboutir à deux excès qui ne contribuent pas à la réalité de l'unité du pays: une wolofisation oppressive qui risque de susciter des réactions négatives ou irrédentistes des autres ethnies ou un intégrisme religieux qui peut générer des batailles religieuses, toujours négatives pour le développement du pays et dont il faut faire l'économie.

Dans ces conditions, il faut considérer le wolof comme une langue de communication qui est utilisée pour les besoins de communication dans le domaine politique, commercial et religieux. Si le wolof est une langue de communication, il n'est pas une langue nationale. Malheureusement cette confusion est entretenue dans le pays.

### ***La religion***

D'autre part, l'Etat doit adopter une position de neutralité positive à l'égard des religions. Si le concept de laïcité a un contenu et une charge anti-religieux à la suite des positions politiques et sociales de l'Eglise en France, il doit être redéfini, car la position de l'Etat sénégalais laïque ne doit pas se traduire par une attitude anti-religieuse. Certes définir une telle position n'est pas chose aisée. La dimension temporelle et spirituelle des religions peut entrer en conflit avec les exigences d'un Etat qui se veut neutre à l'égard des religions.

Des mouvements islamistes luttent pour l'abolition du caractère laïque de l'Etat du Sénégal et l'instauration d'un Etat islamique. La crise sociale, politique, économique et morale est favorable au développement du mouvement islamiste. L'expérience de l'Algérie montre que l'incapacité des classes dirigeantes organisée dans un parti unique comme le Front de libération nationale (FLN) à mettre en oeuvre un projet de société satisfaisant les aspirations populaires a été à l'origine de la montée des mouvements islamiques et notamment du Front islamique du salut (FIS).

Au Sénégal, l'instauration d'un mouvement islamiste peut se heurter à l'existence d'un islam confrérique, aux contradictions qui existent entre les confréries et les mouvements réformistes, etc. Néanmoins le comportement amoral ou immoral des classes dirigeantes et la crise profonde de la société sont des facteurs qui favorisent les mouvements islamistes.

Seule l'instauration d'un régime véritablement démocratique qui se soucie de satisfaire les besoins fondamentaux des populations est une alternative au développement des mouvements islamistes qui ont mis en cause le code de la famille. De même les autorités traditionnelles ont

exprimé leur désaccord sur la réforme foncière qui n'est pas sans incidence sur les problèmes de la famille.

### ***Famille et droits fonciers***

Dans le cadre de la modernisation, les autorités du Sénégal ont pris deux mesures: la Loi sur le domaine national et la Loi sur le code de la famille. Ces deux mesures apparaissent comme une mise en cause des valeurs culturelles propres à la société sénégalaise. La famille polygamique est elle en contradiction avec les exigences du développement capitaliste. Est-elle un obstacle majeur à l'accumulation de type capitaliste? Est-elle un frein à l'épargne? La grande famille telle qu'elle est connue dans les sociétés africaines n'était-elle pas génératrice du «parasitisme familial»? N'empêche-t-elle pas le développement d'un capitalisme indigène? Ce sont là les questions qui méritent d'être clairement et ouvertement discutées. Mais peu d'économistes ou hommes politiques osent aborder frontalement cette question. Certains auteurs cherchent à autochtoniser l'entreprise capitaliste en Afrique (Fokam 1993). D'autres se prononcent pour la liquidation de la grande famille en vue de réaliser l'accumulation nécessaire au développement économique et social. A notre connaissance, seul Amin (1965:231) s'est prononcé clairement sur cette question. Et il écrit:

... ce qu'il faut faire pour permettre le progrès de l'agriculture, c'est non pas «éduquer les paysans» dans le cadre traditionnel de la famille et ses traditions. C'est non pas créer des coopératives illusoires et formelles, mais développer l'individualisme, libérer l'individu du carcan de la tradition.

Le maintien des rapports de production précapitalistes revêtus d'une forme «coopérative» moderne ne peut aboutir qu'à la stagnation dans le domaine agricole.

Mieux vaut ouvertement favoriser le développement d'une petite production marchande dynamique, libérée du carcan de la communauté traditionnelle, et préparer seulement des lendemains socialistes en veillant à ce que l'éclatement nécessaire des structures traditionnelles n'entraîne pas de graves différenciations de classe (Amin 1965:231-232).

### **Conclusion**

La politique d'ajustement structurel a été un échec. Une autre alternative de sortie de crise est nécessaire. Elle doit reposer sur une politique qui soit favorable aux forces populaires à vocation nationale.

La réalisation d'une véritable révolution agricole soutenue par une industrialisation profonde et intégrée est un préalable à une politique de développement susceptible de satisfaire les besoins des forces populaires. Ce type de politique aura des implications dans le domaine social, dans les institutions politiques et dans les questions culturelles.

Une véritable participation populaire ne pourra se réaliser que si l'inégalité dans la répartition des revenus n'est pas atténuée et si les ressources du pays ne sont pas essentiellement consacrées à l'entretien d'une classe politique pléthorique et parasitaire.

La démocratisation est un processus qui mérite d'être approfondi. Pour ce faire, la liquidation du régime présidentiel qui est devenue une nécessité impérieuse devra être suivie de l'instauration d'un régime parlementaire.

Enfin la prise en compte des questions culturelles comme la question nationale, la laïcité de l'Etat, la nature et la taille de la famille, la gestion des terres etc. est un impératif pour toute politique visant à un véritable développement économique et social.

### **Bibliographie**

- Amin, Samir, 1965, *Trois expériences africaines de développement: le Mali, la Guinée et le Ghana*, Paris, PUF.
- Amin, Samir, 1971, *L'Afrique de l'ouest bloquée*, Paris, Minuit.
- Bonnardel, Régine, 1992, *St-Louis du Sénégal = mort ou naissance?* Paris, L'Harmattan.
- Copano, Jean *et al.*, 1972, *Maintenance sociale et changement économique au Sénégal*, Paris, ORSTOM.
- Copans, Jean, 1980, *Les marabouts de l'arachide*, Paris, Sycomore.
- Coulon, Christian, 1981, «Le marabout et le prince», Paris, Pedone.
- Delbard, B., 1966, *Les dynamismes sociaux au Sénégal*, SEA, Dakar.
- Diop, Thierno, 1978-1979, *Statuts du marxisme en Afrique: le Sénégal*. Thèse de 3<sup>e</sup> cycle Université de Paris I.
- Diop, Abdoulaye Bara, 1981, *La société wolof*, Paris, Karthala.
- Diop, Momar Coumba, 1980, *La confrérie mouride*, Thèse de 3<sup>e</sup> cycle Lyon II.
- Durufilé, Gilles, 1988, *L'ajustement structurel en Afrique (Sénégal, Côte d'Ivoire, Madagascar)*, Paris, Karthala.
- Engelhard, Philippe, 1991, *La vallée revisitée ou les enjeux de l'après barrage cinq ans plus tard*, in Crousse, Bernard, «La vallée du fleuve Sénégal», Paris, Karthala.
- Fokam, Paul Kammogue, 1993, *L'entrepreneur africain face au défi d'exister*, Paris, L'Harmattan.
- Founou-Tchuigoua, Bernard, 1981, *Fondements de l'économie de traite au Sénégal: la surexploitation d'une colonie de 1880 à 1960* Paris, Silex.
- Gellon, Sheldon, 1982, *Senegal, An African Nation Between Islam and West*, England, Gower Hampshire.
- Ly, Abdoulaye, 1992, *Les regroupements politiques au Sénégal*, Dakar, CODESRIA.
- Obrien, Donald Cruise, 1971, *The Morrides of Senegal*, Oxford University Press.
- Obrien, Donald Cruise, 1975, *Saints and Politicians*, Cambridge University Press.

- Rochetterre, Guy, 1977, *Essais sur la reproduction de formations sociales dominées*, Paris, ORSTOM.
- Senghor, Léopold Sédar, 1962, *Pierre, Teilhard de Chardin et la politique africaine*, Paris, Editions du Seuil.
- Senghor, Léopold Sédar, 1978, *Pour une lecture africaine de Marx et Engels*, Dakar, Abidjan, NEA.
- Sy, Cheikh Tidiane, 1969, *La confrérie sénégalaise des mourides*, Paris, Présence Africaine.

---

\* Université Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal.